

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

ACCIDENT

► Protéger la victime

- » Éviter tout risque de sur-accident et protéger la victime.
- » Arrêter la machine, couper l'alimentation électrique...

► Alerter les secours

- » Prévenir immédiatement un secouriste.
- » En l'absence d'un médecin ou d'un secouriste, appeler le **15** ou le **112**.
- » Une fois en ligne, rester calme et fournir les informations suivantes :
 - » lieu et numéro de l'appel,
 - » lieu précis de l'accident,
 - » nature de l'accident,
 - » nombre de blessés,
 - » état des victimes (nature et gravité des blessures),
 - » facteurs matériels aggravants (blessé pris sous une charge, incendie...).
- » Guider les secours. Au besoin, à leur demande, rester au téléphone avec eux, ne pas raccrocher.

► Secourir la victime

- » Rester auprès de la victime en attendant les secours, pour la rassurer et la surveiller.
- » Si vous êtes secouriste, pratiquer les gestes élémentaires de survie.

INCENDIE

► Alerter

- » Appeler les pompiers au **18** ou composer le **112**.
- » Prévenir immédiatement un responsable de l'entreprise .



► Intervenir sur le début d'incendie

- » À l'aide des extincteurs à votre disposition, seulement si vous vous en sentez capable et si les flammes et les fumées ne sont pas trop importantes.



► Évacuer

- » Sur l'ordre d'évacuation, se rendre au point de rassemblement.



► Répondre à l'appel

- » Un responsable fera l'appel afin de vérifier que tout le personnel a bien été évacué.

ÉVACUATION

► À l'audition du signal d'évacuation ou sur ordre d'un responsable :

- » Suivre les indications du chargé d'évacuation.
- » Se diriger vers les sorties de secours les plus proches jusqu'au point de rassemblement.
- » Ne pas revenir en arrière sans y avoir été invité.
- » Ne pas utiliser les ascenseurs ou monte-charges.
- » **Ne pas courir et rester calme.**



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- » Ne pas transporter vous-même la victime à son domicile ou vers un centre de soins après un accident, une blessure ou un malaise sans l'accord du médecin du SAMU.
- » Ne pas déplacer inutilement un blessé.
- » Ne pas donner à boire ni à manger au blessé.

LES PERSONNES À PRÉVENIR

- » Responsable sécurité :
- » Responsable évacuation :
- » Sauveteurs secouristes du travail :

